

de notre succès se répandit dans tout notre district, et on reçut de toutes parts des demandes sollicitant la permission de placer des enfants de la campagne à cette école. On se rendit au désir de ceux qui demandèrent les premiers ; mais bientôt, à notre grand regret, il fallut refuser, faute de place pour loger les enfants qui n'étaient pas de la ville ou de la paroisse ; nos chers Frères, dont nous omettons l'éloge, parce qu'il suffit de connaître leur institut pour savoir ce qu'ils peuvent pour l'éducation, ont bien voulu se prêter aux besoins de la circonstance en se chargeant du plus grand nombre possible d'enfants. Il n'y a que deux classes et cependant on y reçoit environ 272 enfants. Si le logement était suffisant et que nos moyens nous permissent d'avoir un quatrième Frère, on pourrait encore recevoir des centaines d'enfants qui réclament vainement l'avantage d'être admis. Cette surabondance de sujets nécessite de nouveaux efforts pour répondre à l'avidité avec laquelle le peuple de ce district se porte à prolifier de l'instruction ; mais la ville ne peut faire davantage : elle a fait, comme on doit le voir, tout ce qu'on pouvait raisonnablement attendre d'elle ; mais sentant que ses ressources étaient trop faibles, et considérant les besoins du district qui applaudissait à cet établissement et à l'avantage d'y faire recevoir les enfants, elle s'est adressée à la législature pour obtenir quelques secours. On se flatte que cette demande sera bien reçue par notre parlement qui se montre très-zélé pour l'éducation. En favorisant cette école, la législature soutient un établissement qui peut tenir lieu d'école modèle pour le district des Trois-Rivières ou au moins pour le comté de St. Maurice, si dans sa libéralité elle fonde de telles écoles dans chaque comté. Avec l'assistance demandée on pourrait former encore deux classes anglaises et pourvoir à l'éducation d'environ cinq cents enfants à la fois. Quel bienfait ! Notre district sait l'apprécier et sera très reconnaissant envers ceux qui lui viendront en aide dans cette circonstance utile à la religion et à la société."

—La session de la législature du Nouveau-Brunswick a été ouverte le 29 janvier. Les passages suivants sont tout ce qu'il y a dans le discours de sir William Colebrooke qui puisse intéresser nos lecteurs :

"Le gouvernement de Sa Majesté ayant fait faire le tracé d'un nouveau chemin à travers cette province jusqu'à Québec, je vous recommande, conformément aux instructions que j'ai reçues, d'offrir des facilités pour l'exploitation des terres le long de la ligne, afin que ce chemin, lorsqu'il sera ouvert puisse être entretenu.

"Vous sentez aussi de quelle importance il est de pourvoir à l'amélioration des communications postales de la province, et de la navigation du fleuve Saint-Jean.

"Le mauvais effet produit par les restrictions fiscales sur le commerce avec les provinces voisines est un sujet qui, je le père, occupera votre attention."

La réponse au discours du trône a été votée dans l'assemblée le 31, sans division.

Comme on le prévoyait, la nomination de M. Rende, secrétaire intime et confidant du gouverneur, aux fonctions de secrétaire provincial, a amené une "crise ministérielle" dans le Nouveau-Brunswick. Quatre membres du conseil, MM. Johnston, Hazen, Wilnot et Chandler ont résigné. "Ce mouvement, dit le *Newbrunswickier*, a eu lieu par la suite de la nomination de M. Rende, que Son Excellence a faite sans avoir consulté son conseil et que les membres résignants n'ont pu approuver. Ils ont en conséquence adopté la marche constitutionnelle de retirer leurs services au gouvernement. On dit que Son Excellence les a priés de lui fournir les motifs de leur résignation par écrit, ce qu'ils feront sans doute. Nous pensons qu'il ne peut y avoir qu'une seule opinion sur le droit des membres de se retirer du gouvernement lorsqu'ils croient que Son Excellence a agi contrairement à leur avis ou à leur opinion, et qu'ils ne veulent pas accepter la responsabilité d'actes qu'ils ne peuvent pas défendre."

—La législature de la Nouvelle-Ecosse s'est assemblée le 30 janvier. Le discours de lord Falkland n'offre rien d'intéressant pour nos lecteurs. Les adresses du conseil législatif et de l'assemblée, en réponse, ont été votées le 31.

La liste civile votée à la dernière session n'ayant pas été sanctionnée en Angleterre, à cause des réclamations des créanciers du feu duc d'York relativement aux mines de Sidney, cette question va redevenir un sujet de débats dans le parlement colonial et de négociations avec le gouvernement impérial.

M. Howe ayant demandé communication de la correspondance au sujet de la détention à Halifax des milles coloniales en novembre dernier, le solliciteur-général a répondu que cette correspondance, n'étant pas encore terminée, ne pouvait pas être communiquée. *Idem.*

—Nous voyons par les journaux de Charlotte-Down que la législature de l'Île Prince Édouard est convoquée pour le 4 mars prochain.

ESPAGNE.

—On lit dans la *Castellano* du 18 décembre :

"La Granjessa d'Espagne a adressé au Sénat une pétition dans laquelle elle réclame l'hérédité pour les grands du royaume, et voudrait aussi que les archevêques et les évêques fussent déclarés sénateurs nés ; ce qui donnerait au Sénat deux bases aristocratiques : celle de l'ordre ecclésiastique, tout en laissant à la couronne le droit de nommer des sénateurs à vie.

"Les discussions continuent sur le projet de dotation du culte et du cler-

gé. Dans la nuit de mardi plus de cent députés se sont réunis dans la salle des conférences. Cinq projets différents ont été lus, tous opposés entre eux. Le seul point sur lequel ces diverses oppositions aient réussi à se mettre d'accord, c'est à demander que les biens non vendus soient rendus au clergé. Quant au reste, malgré d'incessantes négociations, il a été impossible d'arriver à aucun résultat."

LE VIN DU VAL D'INFIERNO,

HISTOIRE CONTÉE SUR UNE ROUTE DE LA VIEILLE-CASTILLE.

Suite et fin.

Et Pinconnu plaça sur la table deux bouteilles noires et pansues ; les avait-il tirées de sa poche, ou étaient-elles à sa voix sorties de terre ? C'est ce que ne put deviner Juan ; il n'eût pas d'ailleurs le loisir de réfléchir à ce qui se passait devant lui.

—Allons ! des verres ! — Des verres ! chez moi ! — C'est vrai, pas de verres ! des coupes, et qu'elles soient d'or massif, et choisis les plus grandes que tu auras dans toute ta boutique.

On ne pouvait qu'obéir à une injonction aussi formelle, elle avait été accompagnée d'un geste qui n'admettait pas de réplique. Juan se leva et revint bientôt, portant deux vases de forme antique, deux cratères que lui avait demandés un ambassadeur german.

A l'aspect de ces vastes réservoirs, l'étranger sourit. — Ah ! ça, tu dis que tu n'as pas touché, depuis bien des années, à une goutte de vin ; voilà qui te réconciliera peut-être avec une boisson que tu es digne d'apprécier.

L'inconnu remplit une des coupes, la tendit à Juan, se saisit de la seconde, suspendit la bouteille au dessus d'elle, la vida sans reprendre haleine, et ses lèvres claquèrent comme un coup de fouet.

Encouragé par cet exemple, l'orfèvre goûta la liqueur qui brillait devant lui ; une sensation délicieuse courut sur toutes les papilles de son palais ; il goûta une seconde fois, il but lentement, en trois gorgées, et posant la coupe devenue sèche, il promena sa langue sur ses lèvres, tout comme fait un jeune chat qui vient de vider un plat de crème ; portant ensuite sa main du côté de son cœur, il poussa un soupir d'ineffable tendresse.

— Ah ! j'étais sûr que tu rendrais justice à mon vin. Allons, laissez-moi de nouveau remplir la coupe, et tiens moi tête hardiment. Je n'aurai plus besoin de beaucoup te presser.

Lois de porter dans la bouche de Juan une fraîcheur suave, le liquide qu'il avalait à longs traits faisait circuler dans ses veines un torrent de flammes, il sentait que cette sensation, si nouvelle pour lui, serait dorénavant un besoin de son existence.

Les deux bouteilles se trouvèrent bientôt vides ; soudain deux autres apparurent à leur place, comme par enchantement ; l'orfèvre commençait déjà à se trouver dans cette heureuse disposition d'esprit où Pon ne s'étonne de rien.

Il fallut peu de temps pour que les nouvelles bouteilles eussent été rejointes leurs devancières : Pinconnu les fit, d'un geste méprisant, rouler au loin ; après un journal de la veille, un volume de vers de la nouvelle école, une collection de discours officiels, une bouteille vide est, dans les cinq parties du monde, ce dont on fait le moins de cas. Des troupes fraîches se montrèrent aussitôt, mais Juan n'était plus à même de faire bonne contenance ; sa face avait pris une teinte de rouge criminel ; sa tête fumait comme une chaudière bouillante, ses yeux ne distinguaient plus rien. L'étranger, l'esprit aussi libre, le corps aussi droit que lorsqu'il était entré, jouait nonchalamment avec les outils de l'orfèvre ; il semblait prêt à recommencer ; sa figure ne s'était nullement colorée ; son regard, toujours farouche, ne s'était point allumé.

Écœuré, se réveillant comme en sursaut, sentit que tout tournait autour de lui ; il voulut se retenir à la table ; il tomba de tout son long et se mit à rouler, en poussant des sons graves et saccadés auxquels les vitres répondaient par leurs tressaillements convulsifs.

Lorsqu'il reprit ses sens, il se trouva seul. Je me trompe ; il était en compagnie d'une demi-douzaine de bouteilles qui le regardaient avec amour, qui lui tendaient les bras, qui lui criaient : — Viens ; dispose de nos personnes.

Il resta un instant comme hébété, cherchant à rappeler ses idées. Soudain, il pensa que ce visiteur, parti sans prendre congé, pourrait bien être venu dans des vues intéressées. Il courut à sa boutique, il s'attendait à voir partout les traces de l'effraction et du vol. Craintes chimériques : pas une épingle n'avait été détournée.

Juan revint tout-à-fait rassuré ; il se rassit auprès de la table sur laquelle reposaient ces bouteilles charmantes dont le col, gracieusement flancé, s'unissait par une courbe charmante à un abdomen d'une obésité de bon augure ; songea aux délices dont sa bouche avait